

DOJO ACADEMY

 **FRANCE JUDO**
L'école de formation

**FORMATIONS
INITIALES**
jusqu'à Bac+3

**FORMATION
CONTINUE**
pour les enseignants

**FAITES DE
VOTRE PASSION
UN MÉTIER**



David INQUEL,
VICE-PRÉSIDENT DE FRANCE JUDO
EN CHARGE DE LA FORMATION

Le professeur est le maillon essentiel de la chaîne de valeurs de France Judo. C'est lui qui donne la tonalité de ce qu'il se passe sur les tatamis, et qui est en contact permanent avec les jeunes et moins jeunes judokas. L'enseignant est le garant de notre culture, de nos usages et de l'éducation sportive et citoyenne de nos enfants.

La Dojo Academy a pour vocation de former et faire monter en compétences nos professeurs pour développer la qualité de l'enseignement et ainsi renforcer tous les atouts de notre système.

SOMMAIRE

La Dojo Academy	03	DESJEPS Judo	16
Dojo de Paris	04	DESJEPS Directeur de structure et de projet	18
Les offres de formations initiales	05	Financer sa formation	20
CQPMAM	06	L'équipe pédagogique	21
BPJEPS Judo	08	Les stages de formation	22
BPJEPS Judo • À distance	10	Le projet Excellence	24
BPJEPS Activités de la forme	12		
DEJEPS Judo	14		

La DOJO ACADEMY

Créée en 2021, la Dojo Academy est l'école de formation de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées.

Forte d'un savoir-faire d'excellence développé depuis l'ouverture des premiers parcours de formation en 1995, la Fédération Française de Judo a déjà contribué à former plus de 10 000 enseignant(e)s, entraîneur(e)s, et conseiller(ère)s techniques dans les métiers du sport et de l'événementiel.

Basée au cœur des infrastructures du Dojo de Paris, la Dojo Academy propose à ses étudiants sept cursus de formation diplômante de niveau BAC à BAC+3, ainsi que des stages de formation professionnelle continue accessibles

à tous les professeurs de judo pour développer ses compétences tout au long de sa carrière.

La Fédération Française de Judo a obtenu en décembre 2020 la **Certification Qualiopi sous le numéro 2020/89932.1.**

La Dojo Academy a récemment étendu son champ d'activité et propose également des stages d'expertise ouverts à tou(te)s les licencié(e)s dans le cadre du Projet Excellence.



Les chiffres de 2025



96%

Taux de satisfaction global sur les stages



35

modules de formation continue organisés



7

parcours de formations diplômantes



170

élèves en formation sur l'année 2025/2026

DES INFRASTRUCTURES AU COEUR DU

DOJO DE PARIS



ARENA DU DOJO DE PARIS

2400
Places

1750 m²

24 m
Hauteur sous plafond



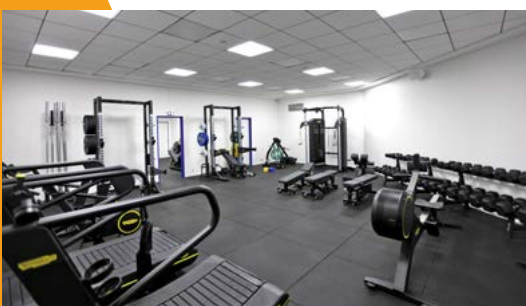
DOJO AWAZU

676 m²
Inspiré des
dojos japonais



SALLES DE COURS

Modulables
& équipées



SALLE DE MUSCULATION

un nouvel
espace dédié à
l'entraînement



Dojo de Paris
21/25 avenue de la
Porte de Chatillon,
75014 Paris

NOS FORMATIONS DIPLOMANTES

CQPMAM



PRÉ-REQUIS :

18 ans minimum

Titulaire du PSC1 ou AFPS

Titulaire du 1er dan à l'entrée en formation

MÉTIER VISÉ :

Moniteur(trice) de judo

BPJEPS

Judo



PRÉ-REQUIS :

18 ans min. ou 16 ans pour l'apprentissage

Titulaire du PSC1 ou AFPS

Titulaire du 1er dan à l'entrée en formation

MÉTIER VISÉ :

Professeur(e) de judo-jujitsu à temps plein

NIVEAU DE DIPLÔME :

Baccalauréat

BPJEPS

Judo à distance



PRÉ-REQUIS :

18 ans min. ou 16 ans pour l'apprentissage

Titulaire du PSC1 ou AFPS

Titulaire du 1er dan à l'entrée en formation

MÉTIER VISÉ :

Professeur(e) de judo-jujitsu à temps plein

NIVEAU DE DIPLÔME :

Baccalauréat

BPJEPS

Activités de la forme



PRÉ-REQUIS :

18 ans min. ou 16 ans pour l'apprentissage

Titulaire du PSC1 ou AFPS

MÉTIER VISÉ :

Coach sportif

NIVEAU DE DIPLÔME :

Baccalauréat

DEJEPS



PRÉ-REQUIS :

18 ans minimum

Titulaire du PSC1 ou AFPS

Titulaire du 2e dan

MÉTIER VISÉ :

Directeur(trice) technique de club de judo-jujitsu

NIVEAU DE DIPLÔME :

Bac +2

DESJEPS



Judo

PRÉ-REQUIS :

18 ans minimum

Titulaire du PSC1 ou AFPS

Titulaire du 3e dan

MÉTIER VISÉ :

Entraîneur(e) de Judo dans des structures de Haut Niveau

NIVEAU DE DIPLÔME :

Bac +3



Directeur de structure et de projet

PRÉ-REQUIS :

18 ans minimum

Titulaire du PSC1 ou AFPS

MÉTIER VISÉ :

Directeur(trice) de structure et de projet

NIVEAU DE DIPLÔME :

Bac +3

CQPMAM

— Judo

**Certificat de Qualification
Professionnelle Moniteur(trice)
d'Arts Martiaux Option judo-
jujitsu (diplôme de la branche
professionnelle)**

Le CQPMAM permet à son titulaire **d'animer des séances de judo, en autonomie pédagogique, pour des pratiquants du niveau débutant jusqu'à la ceinture noire.**

Le niveau CQP permet à l'enseignant d'exercer son activité en présentiel contre rémunération.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Moniteur(trice) judo-jujitsu
à temps partiel

OBJECTIFS DE FORMATION

- Enseigner différentes formes de pratiques ; judo, jujitsu, taïso
- Préparer et animer des séances pour tous les niveaux de pratique
- Préparer un premier niveau de compétition
- Intervenir dans le milieu du tourisme (branche du ministère des sports non gérée par le Ministère des Sports)

Pour en
savoir plus



DURÉE DE LA FORMATION

150h de formation

+

50h de pratique (alternance)

↓

Période : Octobre à juin sous forme de week-ends bloqués (cours le vendredi soir, le samedi et le dimanche) en moyenne 12 fois dans l'année.

COÛTS PÉDAGOGIQUES

2 000 €

↓

- Compte Personnel de Formation
- Prise en charge AFDAS
- Financements conseils régionaux
- Pôle Emploi
- Personnel/Club



**TAUX DE RÉUSSITE
À L'EXAMEN**

100 %



PRÉ-REQUIS

18 ans minimum

•
Titulaire du
PSC1 ou AFPS

•
Titulaire du **1^{er} dan** à
l'entrée en formation

Toute personne qui ne satisfait pas l'ensemble des pré-requis devra passer des tests pour identifier le niveau technique du candidat.

Être obligatoirement 2^e dan lors de l'examen

TEST D'ENTRÉE

Entretien pour
présentation du projet
de formation de l'étudiant

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

Janvier - Juillet

BPJEPS

— Mention Judo-Jujitsu

Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du
Sport Spécialité Educateur/trice
Sportif(ve) mention judo-jujitsu

Le BPJEPS mention judo-jujitsu est un diplôme d'état qui permet à son titulaire de **préparer et enseigner des cycles d'entraînement pour les pratiquants de tous les niveaux, contre rémunération et dans tous les types de structure.**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Professeur(e) de judo-jujitsu

OBJECTIFS DE FORMATION

- Encadrer tout public dans tout lieu, toute structure
- Mettre en œuvre des projets d'animation
- Concevoir des séances, des cycles d'animation ou d'apprentissage dans le champ du judo et du jujitsu, jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale
- Mobiliser les techniques de la mention judo et jujitsu pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage, jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale

Pour en
savoir plus



DURÉE DE LA FORMATION

Septembre à juin



**En alternance
sur 30 semaines**
(du lundi matin au vendredi midi)

COÛTS PÉDAGOGIQUES

8 000 €



**TAUX DE RÉUSSITE
À L'EXAMEN**

100%



**POURSUITE DES
ÉTUDES**

80%



PRÉ-REQUIS

18 ans minimum
ou 16 ans pour l'apprentissage

•
Titulaire du
PSC1 ou AFPS

•
Titulaire du **1^{er} dan** à
l'entrée en formation

Toute personne qui ne satisfait
pas l'ensemble des pré-requis
devra passer des tests pour
identifier le niveau technique
du candidat.

TEST D'ENTRÉE

Entretien pour
présentation du projet
de formation de l'étudiant

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

Janvier - Juillet

BPJEPS

— Judo-Jujitsu*

À distance

**Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport
Spécialité Educateur/trice Sportif(ve)
mention judo-jujitsu**

Le BPJEPS mention judo-jujitsu est un diplôme d'état qui permet à son titulaire de **préparer et enseigner des cycles d'entraînement pour les pratiquants de tous les niveaux, contre rémunération et dans tous les types de structure.**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Professeur(e) de judo-jujitsu

OBJECTIFS DE FORMATION

- Encadrer tout public dans tout lieu, toute structure
- Mettre en œuvre des projets d'animation
- Concevoir des séances, des cycles d'animation ou d'apprentissage dans le champ du judo et du jujitsu, jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale
- Mobiliser les techniques de la mention judo et jujitsu pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage, jusqu'au 1^{er} niveau de compétition fédérale



**TAUX DE RÉUSSITE
À L'EXAMEN**

82%

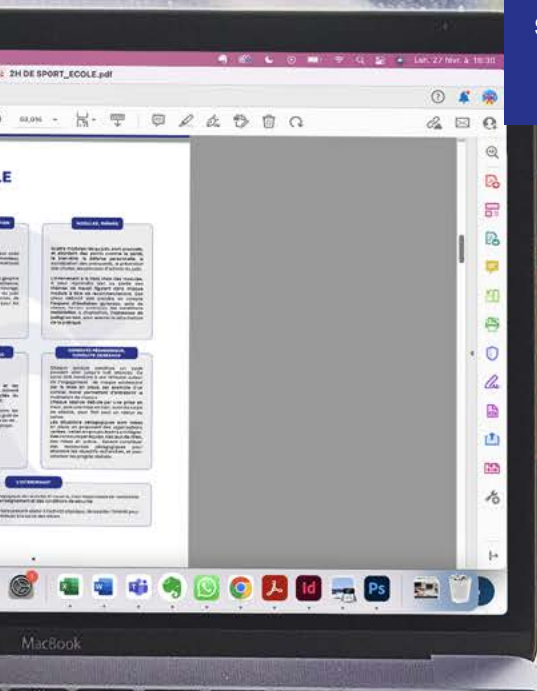


**POURSUITE DES
ÉTUDES**

80%

Chiffres de 2023 pour le passage du BPJEPS Mention Judo-Jujitsu à la suite de la formation en présentiel (Formation en distanciel non proposée en 2023)

Pour en savoir plus



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports **théoriques** participatifs via vidéo conférences de cours
- Apports **pratiques** (technique & pédagogique) sur tatami lors de stages régionaux
- 5 stages techniques et pratique
- Cours synchrones et asynchrones

DURÉE DE LA FORMATION

Septembre à juin



En alternance sur 30 semaines
(du lundi matin au vendredi midi)

COÛTS PÉDAGOGIQUES

8 000 €



PRÉ-REQUIS

18 ans minimum
ou 16 ans pour l'apprentissage

•
Titulaire du
PSC1 ou AFPS

•
Titulaire du **1^{er} dan** à
l'entrée en formation (grade
reconnu par l'État français)

•
Attestation de validation des TEP
(tests d'exigences préalables)

TEST D'ENTRÉE

Entretien pour
présentation du projet
de formation de l'étudiant

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

Janvier - Juillet

BPJEPS

— Activités de la forme

**Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport
Spécialité Activités de la Forme
option Haltérophilie**

Le BPJEPS Activités de la Forme est un diplôme d'état qui permet à son titulaire **d'exercer une activité de coaching et d'encadrement, de façon autonome et dans un cadre sécurisé, dans le domaine des activités de la forme.**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Coach sportif

OBJECTIFS DE FORMATION

- Encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme
- Organiser et gérer des activités de la forme
- Communiquer sur les actions de la structure
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme

Pour en
savoir plus



DURÉE DE LA FORMATION

Septembre à juin



**En alternance
sur 30 semaines**
(du lundi matin au vendredi midi)

COÛTS PÉDAGOGIQUES

8 000 €



PRÉ-REQUIS

18 ans minimum
ou 16 ans pour l'apprentissage

•
Titulaire du
PSC1 ou AFPS

•
Présentation d'un
certificat médical de non
contre-indication de la
pratique des « activités de
la forme » datant de moins
d'un an à la date de l'entrée en
formation.

TEST D'ENTRÉE

Entretien pour
présentation du projet
de formation de l'étudiant

•
Tests sportifs de sélection
BPJEPS AF option
Haltérophilie

•
Entretien pour présentation
du projet de formation &
une épreuve écrite qui
permettra de vérifier les
pré-requis du candidat.

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

Janvier - Juillet

DEJEPS

— Judo-Jujitsu

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
spécialité judo-jujitsu

Le DEJEPS est un diplôme d'état qui permet à son titulaire **d'enseigner le judo-jujitsu contre rémunération dans tous les types de structure, de développer des projets d'accompagnement et de formation des élèves et de coordonner une équipe technique au sein d'une structure telle qu'un club de judo.**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Directeur(trice) Technique de club

OBJECTIFS DE FORMATION

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation

Pour en savoir plus



DURÉE DE LA FORMATION

Septembre à juin



En alternance sur 31 semaines

(du lundi matin au vendredi midi)

Organisation sous forme de séminaires possible pour les titulaires du BPJEPS Judo-Jujitsu et 2^{ème} dan reconnus par l'État français.

COÛTS PÉDAGOGIQUES

8 500 €



TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

77%



POURSUITE DES ÉTUDES

58%



PRÉ-REQUIS

18 ans minimum

•
Titulaire du **PSC1 ou AFPS**

•
Niveau **2e dan (grade reconnu par l'État français)**

•
Justifier d'une expérience d'enseignement en judo-jujitsu (ou dans le domaine du perfectionnement sportif) d'une durée **de 300 heures au minimum au cours des 3 dernières années**

Toute personne qui ne satisfait pas l'ensemble des pré-requis devra passer des tests pour identifier le niveau technique du candidat.

TEST D'ENTRÉE

Entretien pour présentation du projet de formation de l'étudiant

•
Mise en situation sur la thématique : diriger une séance pédagogique de perfectionnement dans la discipline judo-jujitsu

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

Janvier - Juillet

DESJEPS

— Judo-Jujitsu

Diplôme d'État Supérieur de la
Jeunesse, de l'Éducation Populaire et
du Sport spécialité judo-jujitsu

Le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse de l'Éducation, Populaire du Sport – Spécialité Performance sportif – Mention judo-jujitsu permet à son titulaire **d'encadrer la pratique du judo dans des structures du Parcours de l'Excellence Sportive.**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Entraîneur(e) de Judo dans des structures de Haut Niveau

OBJECTIFS DE FORMATION

- Être capable de préparer, de piloter et d'évaluer un projet stratégique de performance en judo
- Être capable de piloter un système d'entraînement en judo-jujitsu
- Être capable de préparer, de piloter et d'évaluer un projet de développement sportif
- Être capable de préparer, de piloter et d'évaluer des actions de formation de formateurs en judo-jujitsu

Pour en savoir plus



DURÉE DE LA FORMATION

Cette formation est organisée de **septembre à juin en alternance avec 10 séminaires d'une semaine répartis sur l'année** (en moyenne un à deux par mois) & comprend des périodes de stages et d'échanges sur des sites extérieurs au Dojo de Paris (INSEP, stages à l'étranger,...)

COÛTS PÉDAGOGIQUES

10 000 €



TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

70 %



PRÉ-REQUIS

18 ans minimum

Titulaire du **PSC1 ou AFPS**

Niveau **3^e dan** (grade reconnu par l'État français)

Justifier d'une expérience d'enseignement en judo-jujitsu (ou dans le domaine du perfectionnement sportif) d'une durée **de 450 heures au minimum pendant au moins 3 saisons sportives, sur les 5 dernières années**

Toute personne qui ne satisfait pas l'ensemble des pré-requis devra passer des tests pour identifier le niveau technique du candidat.

TEST D'ENTRÉE

Entretien pour présentation du projet de formation de l'étudiant

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

Janvier - Juillet

DESJEPS

— Directeur(trice) de structure et de projet

Le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Animation socio-éducative ou culturelle

Le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Animation socio-éducative ou culturelle mention Directeur(trice) de Structure et de Projet **permet d'être chef de projet, directeur de structure, directeur de service, responsable de secteur, ... au sein d'associations sportives ; d'associations culturelles ; de centres socioculturels ; des Organismes Territoriaux Délégués des fédérations (Comités et Ligues) ; des fédérations ; des collectivités territoriales (Service enfance, jeunesse, culturel et sport) ou d'organismes privés exerçant leur activité dans le champ du sport ou de l'animation.**

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Directeur(trice) de structure et de projet

OBJECTIFS DE FORMATION

- Fédérer les différents partenaires dans la conception d'un projet de développement en lien avec les valeurs de l'éducation populaire
- Concevoir des démarches participatives et d'éducation populaire
- Accompagner les instances élues dans la formalisation de projets de développement
- Analyser les enjeux des territoires pour y inscrire l'action de la structure
- Concevoir les axes de formation des acteurs de la structure ou du projet de développement
- Organiser des actions de formation de formateurs, dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation

Pour en
savoir plus



DURÉE DE LA FORMATION

Cette formation est organisée de **septembre à juin en alternance avec 10 séminaires d'une semaine répartis sur l'année** (en moyenne un à deux par mois).

COÛTS PÉDAGOGIQUES

9 000 €



PRÉ-REQUIS

18 ans minimum

Titulaire du
PSC1 ou AFPS

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Soit être titulaire du **Diplôme État relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA)** ou **diplôme reconnu équivalents**,

- Soit être titulaire du **Diplôme État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS)** dans la spécialité « **animation socio-éducative ou culturelle** »

- Soit être titulaire d'un **diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)**

- Soit être titulaire d'un **diplôme de niveau 6 enregistré au RNCP**

- Soit justifier de **36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2 400 heures minimum**

TEST D'ENTRÉE

Entretien pour présentation du projet de formation de l'étudiant

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

Janvier - Juillet

FINANCER SA FORMATION

Un dispositif d'aide à l'embauche a été mis en place par l'état pour **encourager les structures à recruter en apprentissage.**

Les solutions de financement :

Pour financer votre formation, vous pouvez mobiliser :

- **Votre Compte Personnel de Formation** (www.moncompteformation.gouv.fr)
- Une **prise en charge AFDAS** (votre club doit en faire la demande)
- Le **financement des conseils régionaux** (en vous rapprochant de votre comité et/ou de votre ligue d'appartenance)
- Des **aides financières proposées par Pôle Emploi**
- Vos **ressources personnelles ou celles de votre club**



Pour suivre sa formation en apprentissage, il est nécessaire, en parallèle de l'inscription en formation, de rechercher une structure employeur et de signer un contrat et une convention de formation par apprentissage **au plus tard dans les trois mois après le début de la formation.**

L'apprentissage offre aux jeunes apprenant(e)s de nombreux avantages :

- **Prise en charge de la totalité des coûts de formation** par l'OPCO, un contrat de travail avec une structure employeur fédéral (club de judo, ligue, comité, Groupement d'Employeurs...) et le CFA
- Une **rémunération mensuelle** du jeune (en fonction de son âge)
- Un **accompagnement** dans sa formation en club par un Maître d'Apprentissage
- Des **aides** au premier équipement et au permis de conduire

Les formations pour l'obtention d'un diplôme d'État BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS sont **ouvertes à l'apprentissage pour les jeunes jusqu'à 29 ans.**

Une aide à l'embauche pour le contrat d'apprentissage

Un dispositif d'aide à l'embauche a été mis en place par l'état pour encourager les structures à recruter en apprentissage.

Une aide unique de **6 000 €** maximum pour la 1^{ère} année est versée à l'employeur pour le contrat de l'apprenti qui se forme au métier de professeur de judo ainsi qu'une aide à la formation du Maître d'Apprentissage de **1 380 €** (formation de 20h) pour tout contrat signé avant le 31/12/2024.

Les Opérateur de Compétences OPCO :

Les programmes proposés sont donc éligibles aux financements de la formation professionnelle des salariés. Pour faire financer la formation de son enseignant(e) salarié(e), le club employeur doit **être adhérent à un OPCO et être à jour de ses cotisations à la formation professionnelle.** Depuis le 1^{er} avril 2019, **l'AFDAS est le nouvel OPCO de la branche sport.**



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



**Virginie
AMATE**

Directrice de l'école
de formation



**Mikael
MARGERIT**

DTN adjoint en charge
de la formation & de
l'enseignement, Référent
mobilité international



**Michèle
LIONNET**

Directrice de la formation



**Frédéric
DEMONTFAUCON**

Directeur de
l'enseignement



**Christian
DYOT**

Directeur de l'arbitrage



**Laurent
PERRIN**

Directeur pédagogique,
responsable DESJEPS
& référent mobilité
nationale



**Antoine
HAYS**

Directeur du Para judo,
référent handicap



**Bertrand
AMOUSSOU**

Directeur du dév. Ju-Jitsu



**Edwige
GILLEMOT**

Coordinatrice
CQP MAM et BPJEPS



**Christophe
HERSANT**

Responsable BPJEPS
INSEP et DEJEPS



**Frédéric
ROUALEN**

Responsable BPJEPS
AF et DESJEPS



**Yasin
VESELI**

Responsable
BPJEPS



**Pascal
BOUROUMA**

Formateur

INTERVENANTS DE RENOM



**Barbara
HAREL**



**David
LAROSE**



**Automne
IDDIR-PAVIA**

NOS STAGES DE FORMATION CONTINUE

STAGES DIRIGEANTS

Public cible : Dirigeants de clubs ou OTD affiliés à la FFJDA



Lutte contre les dérives

Éthique, déontologie & responsabilités du dirigeant en matière de lutte contre les dérives



Entraîneurs et coordonnateurs des Pôles France & Pôles Espoir

Développer la performance au sein de sa structure de haut niveau



Manager avec efficacité son organisation

Organisation processée au service de la performance associative

STAGES CADRES TECHNIQUES

Public cible : CTF ou formateurs de la FFJDA



Gérer et développer une association

Les bases du plan de développement d'une structure associative : évaluation, stratégie, plan d'actions

STAGES TOUT PUBLIC

Public cible : Praticants ceintures noires



Accompagnement à l'examen du 5^e dan

Développement et perfectionnement des bases techniques nécessaires à l'obtention du 5^e dan



Accompagnement à l'examen du 6^e dan

Développement et perfectionnement des bases techniques nécessaires à l'obtention du 6^e dan



Accompagnement à l'examen du 7^e dan

Développement et perfectionnement des bases techniques nécessaires à l'obtention du 7^e dan



Judo

La pédagogie pour l'enseignement du judo du débutant au compétiteur



Jujitsu

Technique et pédagogie du Jujitsu pour tous



Jujitsu Protection Personnelle «Self-Défense»

Comment faire face aux incivilités et violences de rue



Judo Taiso Santé – Module 1

Promouvoir le bien-être et la santé par la pratique du Taiso et du Judo



Formation aux épreuves du 5° dan

Renforcer les compétences techniques en judo-jujitsu & ju no kata en vue du 5° dan



Jiu-jitsu Brésilien

Formation à l'enseignement du Jiu-jitsu Brésilien



Stage enseignants Japon

Approfondissement des connaissances techniques

STAGES ENSEIGNANTS

Public cible : Enseignants titulaires du CQP, BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS en activité dans un club affilié à la FFJDA.



Kata

Se perfectionner dans la pratique des Kata.



Para Judo

Développer l'activité para judo au sein de sa structure



Jujitsu Protection Personnelle

Méthode professionnelle adaptée aux personnels recevant ou étant en contact avec du public.



Judo Taiso Santé – Module 2

Recherche d'une pratique adaptée dans le cadre du sport sur ordonnance



Formation aux épreuves du 6° dan

Renforcer les compétences techniques en judo-jujitsu & ju no kata en vue du 6° dan

Découvrir tous nos stages



LE PROJET EXCELLENCE

Porté par Frédéric Demontfaucou, multi-médaillé mondial de judo, **le Projet Excellence vise à accompagner tous les licenciés en complément de leur pratique en club pour développer des aspects techniques.**

Basées sur le partage de connaissance, les séances du Projet Excellence rassemblent tous les niveaux de pratique dans un souci de **perfectionnement et d'accomplissement personnel.**

LE PROJET EXCELLENCE JUDO

- Tous les **mardis de 19h30 à 21h** au Dojo de Paris (hors périodes scolaires)
- Ouvert à tous les pratiquants **gratuitement à partir de la ceinture verte**

LE PROJET EXCELLENCE KATA

- Un **jeudi sur deux de 12h à 13h30** au Dojo de Paris (Dojo Awazu)
- Ouvert à tous les pratiquants à partir de la **ceinture noire**
- Coût : **10€/séance** par participant

LE PROJET EXCELLENCE TERRITOIRES

En partenariat avec les OTD (comité ou ligue) qui souhaite l'accueillir, **une équipe d'experts du Projet Excellence se déplace sur le territoire** pour aller à la rencontre des enseignants au cours d'une journée de formation professionnelle qui leur est réservée.

Organisation :

L'organisation des séances est soumise à la participation des OTD qui souhaitent accueillir des séances.

Retrouvez les prochaines dates via le lien ci-dessous, onglet **Projet Excellence Territoires !**



Retrouvez toutes les informations sur le **Projet Excellence** & inscrivez-vous par ici



LES MASTERCLASS

Sous le format d'un stage de deux jours ou plus, **des intervenants de renommée internationale partagent leur expertise et leurs conseils** dans des thématiques techniques définies pour accompagner les participants dans leur progression personnelle.

Stage ouvert à tous les pratiquants de niveau ceinture verte ou plus.

ÊTRE PROFESSEUR DE JUDO C'EST...



DOJO ACADEMY

www.dojoacademy.fr

Envie de vous
inscrire, besoins de
renseignements ?

Flashez le QR code
pour nous contacter !



DOJO DE PARIS

21/25 avenue de la
Porte de Châtillon
75014 Paris

